

Premières tendances 4^e trimestre 2018

Une fin d'année marquée par un certain attentisme

LE CLIMAT DES AFFAIRES

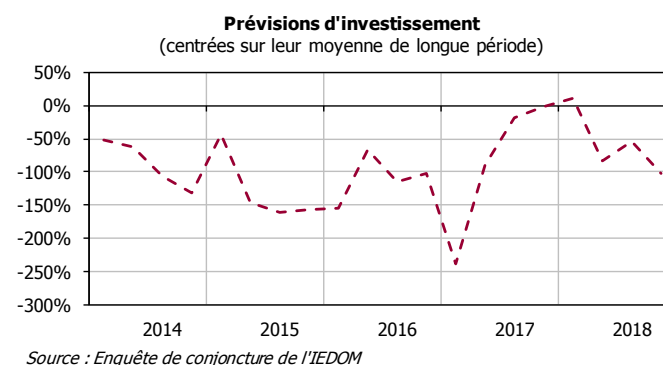
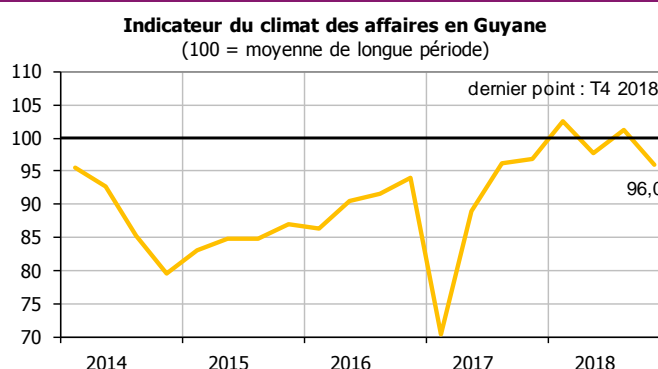
Signe plutôt encourageant, depuis le début de l'année, l'indicateur du climat des affaires (ICA) oscille autour de sa moyenne de longue période, ce qui n'était pas arrivé depuis 2012.

Au 4^{ème} trimestre, il diminue toutefois de 5,1 points et s'établit à 96,0 points.

Cette légère baisse de l'ICA est davantage due à la composante future, traduisant notamment les incertitudes des chefs d'entreprise sur la conjoncture à venir.

Ce sont principalement les doutes liés au niveau d'activité, au prix et à la trésorerie qui ont pesé négativement sur le climat des affaires.

Les intentions d'investir sur les douze prochains mois restent dégradées et sont en baisse. Elles s'inscrivent désormais à un niveau proche de celui de 2016, avant les mouvements sociaux.

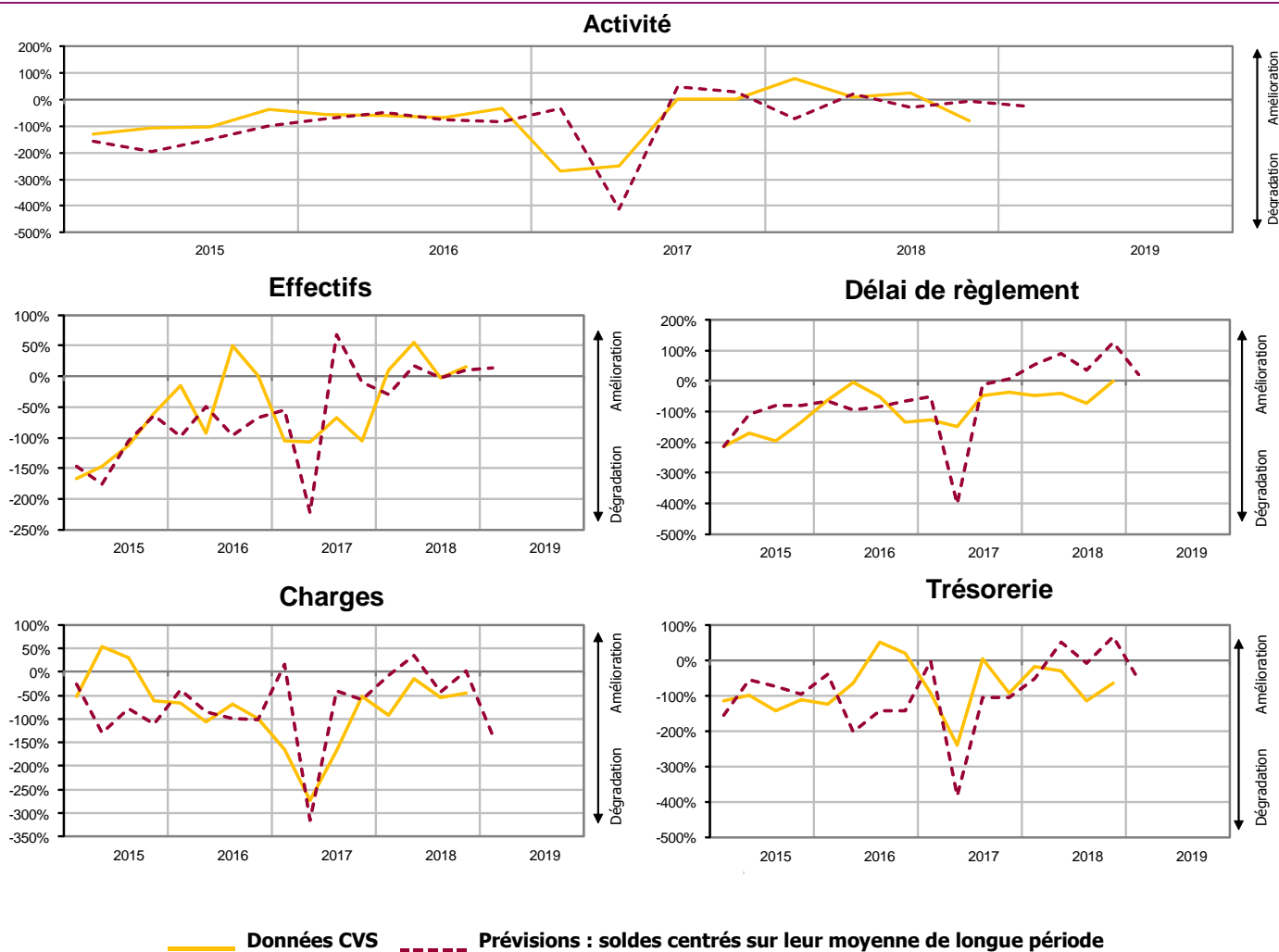


PREMIERS RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Au 4^e trimestre 2018, les chefs d'entreprises interrogés jugent défavorablement leur activité et constatent de nouveau une dégradation des charges et de leur trésorerie. En revanche, les délais de paiement se stabilisent.

Les entrepreneurs ne prévoient pas de hausse d'activité au premier trimestre 2019, ils anticipent une détérioration de leurs charges et de leur trésorerie. L'appréciation sur les besoins en effectifs reste légèrement positive.

SOLDES D'OPINION



Source : Enquête trimestrielle de conjoncture de l'IEDOM — 4^e trimestre 2018 — Premiers résultats

Cette analyse, basée sur les premiers résultats de l'enquête de conjoncture auprès des entreprises, sera approfondie dans les *Tendances conjoncturelles* à paraître. Les données de l'enquête seront alors affinées — notamment par secteur d'activité — et complétées par une analyse des principaux indicateurs économiques et monétaires de l'économie guyanaise (prix, marché de l'emploi, consommation, investissement, crédits à l'économie, commerce extérieur, tourisme, BTP).

MÉTHODOLOGIE

Dans le cadre de l'amélioration de l'information conjoncturelle diffusée sur les économies d'outre-mer, l'IEDOM et l'IEOM ont élaboré un indicateur synthétique du climat des affaires, suivant la méthodologie appliquée par la Banque de France pour l'analyse de la conjoncture en métropole. Cet indicateur est établi à partir des résultats de l'enquête trimestrielle de conjoncture au moyen d'une analyse en composantes principales, afin de résumer le maximum de l'information contenue dans chacune des questions de l'enquête de conjoncture. Il est centré sur sa moyenne de longue période (normée à 100) et réduit sur son écart-type (normé à 10), afin de faciliter sa lecture.

L'indicateur du climat des affaires s'interprète de la manière suivante : plus il est élevé, plus les chefs d'entreprise évaluent favorablement la conjoncture. Un niveau supérieur à 100 signifie que l'opinion des dirigeants d'entreprise interrogés sur la conjoncture est supérieure à la moyenne sur longue période.

Pour plus d'informations sur l'indicateur du climat des affaires, il convient de se référer à la note de l'Institut « Un nouvel indicateur pour aider au diagnostic conjoncturel dans l'Outre-mer » parue en mars 2010 et téléchargeable gratuitement sur le site www.iedom.fr.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : Y. CARON — Responsable de la rédaction : D. FARDEL

Éditeur et imprimeur : IEDOM

Achévé d'imprimer : février 2019 — Dépôt légal : février 2019 — ISSN 1952-9619